

Les services transfrontières dans le marché intérieur, un important facteur de cohésion économique et sociale

Étude

Document de synthèse

Il ne fait aucun doute que le marché unique européen, en garantissant la libre circulation des biens, des capitaux, des services et de la main-d'œuvre entre les États membres de l'Union européenne, a contribué à accroître le bien-être et la prospérité dans toute l'Europe. La présente étude entend examiner le marché des services et du travail, et en particulier la prestation de services transfrontières. Ces derniers impliquent souvent la circulation des travailleurs d'un État membre à l'autre; il peut s'agir d'un court séjour ou d'un détachement pendant une plus longue période. L'Union européenne a adopté des directives qui régissent le détachement de travailleurs en vue de fournir temporairement des services à l'étranger. Ces règles visent à définir un cadre clair pour garantir une concurrence loyale et le respect des droits des travailleurs détachés, afin que les possibilités offertes par le marché intérieur profitent pleinement tant aux entreprises qu'à leurs salariés. Cependant, une réglementation trop stricte pourrait, dans les faits, constituer une entrave au marché pour les entreprises dont la productivité du travail est moindre.

Afin de démontrer les conséquences possibles d'une surréglementation du marché européen des services, la présente étude a pour but de quantifier la valeur des services transfrontières pour la cohésion économique et sociale en Europe.

En 2014, environ **10,9 millions d'emplois** dans l'Union européenne étaient basés sur l'exportation de services transfrontières vers d'autres États membres. Depuis 2000, le nombre total de salariés dont l'emploi dépend de services transfrontières a presque doublé. Alors que le taux d'emploi total dans l'Union a augmenté de 5,5 %, le nombre d'emplois dépendant des services transfrontières a connu une hausse de 94 %, **apportant dès lors une très nette contribution à la progression de l'emploi** dans l'Union.

Si les petits pays européens et les États membres d'Europe centrale et orientale s'investissent davantage, par rapport à leur main-d'œuvre totale, dans le marché des services transfrontières, la majorité des emplois dépendant de ces services se situent en réalité dans les États membres de l'UE-15. C'est le cas d'environ 74 % des emplois transfrontières, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France accueillant le plus grand nombre de travailleurs occupant un emploi de ce type. Cette observation vient étayer les recherches déjà effectuées par le passé au sujet des services transfrontières, basées sur le nombre de documents portables A1. Plus de 38 % des détachements de travailleurs enregistrés au moyen de ces formulaires concernent des services fournis entre deux États membres où les salaires sont élevés. Ces deux résultats montrent que les exportations de services transfrontières constituent un **facteur économique important dans tous les États membres**. Si l'on prend les chiffres totaux, le Royaume-Uni est le plus grand bénéficiaire du marché unique des services dans toute l'Union. Le Brexit risque de menacer 1,7 million d'emplois liés aux services transfrontières.

Alors que les services transfrontières ont souvent été associés à des tâches très demandeuses de main-d'œuvre, l'étude montre que **dans les secteurs proposant des services à forte intensité de connaissances, les emplois** qui dépendent de l'exportation de services transfrontières **ont**

progressé presque autant que ceux liés à des tâches à forte intensité de main-d'œuvre. Ces emplois ont en effet connu une hausse de 77 % depuis l'année 2000. Dans l'Union des 28, environ 4,2 % des emplois des secteurs proposant des services à forte intensité de connaissances dépendent de l'exportation de services transfrontières. Par ailleurs, le secteur économique qui, à lui seul, dépend le plus de l'exportation de services transfrontières est celui des services professionnels, scientifiques et techniques. Parmi les emplois de ce secteur dans l'Union des 28, environ 13,6 % dépendent de l'exportation de services transfrontières, ce qui indique que ces services ne se limitent pas aux emplois très demandeurs de main-d'œuvre. Ils revêtent aussi une grande importance pour les emplois à forte intensité de connaissances relevant de secteurs où les salaires sont élevés.

En ce qui concerne la prospérité économique et la croissance de l'emploi, l'étude a permis d'observer un **lien positif manifeste entre les services transfrontières et la croissance de l'économie et de l'emploi.** Les pays offrant davantage de services transfrontières ont enregistré une croissance de l'emploi et du PIB nettement supérieure par rapport aux États moins investis sur ce marché. La croissance de l'emploi, en particulier, est étroitement liée au pourcentage de postes, au sein de l'économie, qui dépendent du marché transfrontière. Lorsqu'un pays accroît d'un pour cent sa part d'emplois liés aux services transfrontières, on peut s'attendre à ce que son taux total d'emploi augmente de 0,013 %.

L'effet positif des services transfrontières se reflète dans l'ensemble de l'économie, mais aussi dans les secteurs proposant des services à forte intensité de connaissances. Les pays offrant une plus grande proportion d'emplois à forte intensité de connaissances dépendant de l'exportation de services transfrontières ont enregistré une plus forte croissance de l'emploi dans le secteur des services à forte intensité de connaissances que les autres pays.

Une analyse statistique vient étayer encore davantage cette relation positive entre la part de services transfrontières et la croissance économique. Une diminution d'un pour cent de la part des services transfrontières pourrait réduire d'environ 8 milliards d'euros le PIB total de l'Union des 28. Toutefois, ce calcul est fondé sur une hypothèse selon laquelle la disparition d'emplois dépendant des services transfrontières pourrait être compensée par la demande nationale de salariés travaillant actuellement dans les secteurs qui exportent des services, ce qui permettrait donc de maintenir le taux d'emploi global au même niveau. Avec un total de 10,9 millions de salariés dépendant de l'exportation de services transfrontières, un cadre réglementaire plus strict aurait un effet économique nettement plus marqué sur l'exportation de ces services. En 2014, **dans l'Union des 28, le total de la valeur ajoutée dépendant des exportations de services transfrontières s'élevait à quelque 625 milliards d'euros.**

Même avec un taux d'emploi constant, on observe toujours un effet positif lié à la part des services transfrontières; on peut donc supposer que, dans l'ensemble de l'économie, les emplois des secteurs proposant des services transfrontières ont un effet bénéfique sur le PIB national plus significatif que l'emploi moyen.

L'étude a également révélé une **corrélation positive entre le pourcentage de services transfrontières et les indicateurs de cohésion sociale.** Les pays où les services transfrontières constituent une plus grande part de l'économie comptent en moyenne un pourcentage moindre d'habitants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale. En outre, il existe une corrélation positive entre le pourcentage d'emplois dépendant de l'exportation de services transfrontières et le niveau moyen de bonheur et de satisfaction dans la vie. On peut dès lors en conclure qu'un plus grand nombre d'emplois liés

aux services transfrontières semble contribuer à l'**accroissement du niveau de bonheur de l'individu moyen dans l'économie.**

Les effets du pourcentage d'emplois dépendant des services transfrontières sur la cohésion sociale sont significatifs, mais relativement modestes en chiffres absolus. Une augmentation de la part des services transfrontières d'un pour cent entraîne un accroissement de l'«indice de satisfaction» de 0,0086 point, sur une échelle de 1 à 4 points. Cependant, comme les résultats obtenus plus tôt indiquent que les services transfrontières contribuent fortement à la croissance totale de l'emploi, il convient, pour évaluer la valeur de ces services sur le plan de la cohésion sociale, de tenir compte des effets positifs découlant de la création d'emplois et de la sécurité de l'emploi.

On peut ainsi observer un lien positif manifeste entre les exportations de services transfrontières, d'une part, et la cohésion sociale, la croissance économique et en particulier la croissance de l'emploi, d'autre part. Par conséquent, la mise en œuvre de chaînes de valeur transfrontières dans les secteurs des services peut être qualifiée de **moteur important de l'économie européenne.**

L'un des facteurs sociétaux essentiels dans l'Union européenne est l'harmonisation de la qualité de vie. Pour y contribuer, le marché unique européen des services doit être conçu de manière à ce que les différences entre les pays restent limitées. Néanmoins, une réglementation trop sévère en matière de capacité à fournir des services transfrontières pourrait restreindre la croissance économique et de l'emploi, et ainsi avoir un effet contre-productif sur l'harmonisation des conditions de vie dans les États membres.

Si le cadre réglementaire doit garantir les droits et les conditions de travail des personnes employées dans les services transfrontières, il importe d'éviter toute réglementation excessive qui entraverait considérablement la prestation de services transfrontières. Les données utilisées dans la présente étude indiquent que les secteurs économiques n'ont pas tous le même degré de dépendance aux services transfrontières; dès lors, les règles applicables en matière d'exportation des services dans l'Union européenne pourraient avoir des conséquences variables sur les activités économiques. Une réglementation efficace des services transfrontières devrait prendre en compte ces écarts. **En appliquant ces règles uniquement aux secteurs de services nécessitant une réglementation spécifique,** l'Union pourrait rendre son marché unique beaucoup plus efficace.